



MARDI 11 JUILLET 2017 à 10 HEURES



QUAND ORPEA UTILISE LA SANCTION POUR FAIRE PRESSION SUR LES LUTTES

ON VIT UNE ÉPOQUE FORMIDABLE

LES
SALARIÉS
SONT MIS
À LA PORTE



ET LES
INSPECTEURS
DU TRAVAIL
SONT MIS EN
EXAMEN!

- FANOUR -

Une punition cruelle tombe pour Agnès
GANE,
éluée CGT Déléguée du personnel,
éluée CGT du Comité d'Entreprise (CE) UES
ORPEA,
et Représentante syndicale CGT au CHSCT
(Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de
travail)

Elle a dénoncé vos conditions de travail inavouables, déplorables au sein des diverses instances, elle a dérangé, gêné en usant de sa liberté d'expression !

Chaque jour, elle continue de se battre pour une meilleure vie au travail, de vous défendre, de défendre son métier, vos métiers !

Quand on s'attaque à un représentant, c'est
tout ce qu'il représente qui est
attaqué !

ENSEMBLE CONTRE L'INJUSTICE

« Ceux qui luttent ne sont pas sûrs
de gagner mais ceux qui ne luttent
pas ont déjà perdu... »

BERTHOLD BRECHT

N'hésitez pas à contacter : La Déléguée Syndicale Centrale CGT ORPEA -
Madame RIGODON Michaëlle au 06.49.19.21.04